

PROGRAMME DE FORMATION

Le bail immobilier : un contrat au service de l'investisseur

Il est question de revoir chaque type de baux pouvant être utilisé et d'identifier les principales erreurs à éviter pour une parfaite efficacité de la stratégie mise en place.

Date:	PAS DATE
Durée:	2 heures
Type / Prix:	240 €
Prérequis:	<ul style="list-style-type: none">• Connaissances de base en fiscalité du patrimoine,• Connaissances de base en droit des contrats et des obligations,• Connaissances de base du régime juridique des sociétés,• Avoir une pratique du conseil patrimonial.
Objectifs:	<ul style="list-style-type: none">• Récapitulatif des principaux contrats de baux immobiliers et des stratégies associées• Avoir une lecture critique sur la rédaction d'un bail.• Connaitre les erreurs à éviter• Identifier un bail à un objectif recherché par le client

Contenu pédagogique:

Introduction

- Propos introductifs
- Le droit des contrats et les clauses réputées non écrites
- Le droit des contrats et la nullité des contrats
- L'importance du régime fiscal applicable à la location

Les baux aux particuliers

- Le bail d'habitation loi de 1948,
- Le bail d'habitation loi de 1989,
- Le bail mobilité
- Le bail meublé d'habitation,
- Le bail meublé de tourisme,
- La location d'une partie de sa résidence principale,

Les baux aux professionnels

- Le bail commercial.
- Le bail professionnel,
- Le bail précaire

Les baux à caractère spéciaux

- Le bail rural à long terme,
- Le bail à construction,
- Le bail emphytéotique,
- Le crédit-bail
- Le bail de parts de société à prépondérance immobilière

CGPI / Courtiers

- Immobilier / Carte T / Loi Alur : 2 heures
- IOBSP / DCI : 2 heures

Notaires

- 2 heures | N° d'homologation CSN : 201900792

Experts-comptables

- 2 heures

Cette formation valide uniquement les heures indiquées ci-dessus

Format:

Classe virtuelle

Heures réglementaires:

Moyen pédagogique:

Diaporama (notions métier, exercices d'application, questionnaires de compréhension)

Public visé:

Tous professionnels du patrimoine : CGPI, Banquiers, Assureurs, Notaires, Avocats, Agents immobiliers, Experts-Comptables...

Moyen d'évaluation:

Quiz d'évaluation des acquis

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

